

**INSCRIPTION D'AUTOMNE 2018 POUR LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS – COHORTE 2018
BACCALAURÉAT D'INTERVENTION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE (Profil enseignement) (7236)**

- 1) **Période d'inscription du 19 mars au 8 juin 2018. Vous devez toujours respecter les dates d'inscription inscrites sur votre autorisation d'inscription à chaque session.** Consultez le calendrier universitaire 2018-2019 pour connaître les dates importantes à chacun des trimestres. <https://etudier.uqam.ca/calendrier-universitaire-2018-2019>
- 2) Le programme d'EPS se donne seulement à temps plein. Vous devez donc vous inscrire aux 5 cours obligatoires de la session d'automne 2018 (**KIN1820, KIN3060, DDL6000, KIN3091 et KIN1401**). Certains cours ont deux groupes. Dans cette situation, lorsqu'un groupe est complet, vous devez **obligatoirement** choisir l'autre groupe.
- 3) Il est fortement recommandé de faire imprimer l'horaire personnel après votre inscription pour vous assurer que tous vos cours sont bien inscrits à votre dossier.
- 4) Après votre inscription, vous devez activer votre courriel UQAM à l'adresse suivante : <http://www.info-courrier.uqam.ca> et suivre la procédure indiquée, en entrant votre code permanent et votre NIP. **L'adresse de courriel sera activée automatiquement après 48 heures.** Par la suite vous pourrez consulter vos messages directement à l'adresse www.courriel.uqam.ca Il est primordial de vérifier régulièrement vos courriels UQAM.
- 5) **Reconnaissance des acquis**

Si vous avez déjà suivis des cours de niveau universitaire vous pourriez demander une reconnaissance des acquis.

Pour présenter une demande de reconnaissance d'acquis, le **cours doit être réussi avec une note minimale de C** et celui-ci doit comporter un nombre de crédit égal ou supérieur au cours demandé en exemption à l'UQAM. Les documents suivants doivent être fournis pour l'étude du dossier: Plan de cours, descripteur du cours, relevé de notes (non officiel). Si l'équivalence est acceptée, un relevé officiel devra être envoyé au registraire de l'UQAM (avec la mention « Pour reconnaissance d'acquis »). **Toute demande doit être déposée avant la fin de la première session, mais avant la date limite de modification et d'annulation d'horaire pour les cours de la première session (Date limite, sans facturation 11 septembre 2018). Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.**

- 6) Conformément à la politique linguistique de votre programme, vous devez vous soumettre à un test diagnostique à l'écrit obligatoire **dès votre premier trimestre au programme**. Cet automne, ces passations sont prévues **au mois d'août**.

Vous devez consulter l'horaire du cours DIA0400 au lien suivant afin de choisir la date de votre passation de cet automne. Ce test est d'une durée d'une heure et demie, est réalisé en laboratoire et ne génère aucun coût.

<http://www.etudier.uqam.ca/recherche-horaires>